

**MINISTERE DU COMMERCE ET
DE L'INDUSTRIE**



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**DISCOURS DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, MINISTRE
DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHEF DU GOUVERNEMENT
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA
REPRISE DES ACTIVITES DE CÔTE
D'IVOIRE METROLOGIE**

19 FEVRIER 2025

Messieurs les Ministres d'Etat ;

Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

Monsieur le Ministre des Finances et du Budget ;

Monsieur le Directeur Général de Côte d'Ivoire Métrologie ;

**Mesdames et Messieurs les Directeur Généraux de
l'Administration Publique et du secteur privé ;**

Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux ;

Chers amis de la presse ;

Distingués invités

Je suis très ravi de présider, ce jour, cette cérémonie solennelle de ***lancement de la reprise des activités de contrôle Métrologique.***

Cette reprise s'inscrit dans le cadre global du renforcement des actions du Gouvernement contre la vie chère, une problématique que **le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.**

Je voudrais donc saluer la présence de chacun de vous.

Mesdames et Messieurs

Pour nombre d'entre nous et plus généralement pour beaucoup de nos compatriotes, l'activité métrologique est très peu ou très mal connue ; ce, malgré les efforts de l'Etat relativement à la promotion de la métrologie.

En effet, la métrologie, la science des mesures et de ses applications, à laquelle une journée mondiale est même consacrée tous les ans, est une activité présente dans le quotidien de chacun de nous.

Elle concourt à garantir une meilleure qualité des produits vendus sur les marchés, ce qui permet d'assurer non seulement la protection de la santé des populations, la protection de l'environnement mais surtout la loyauté dans les transactions commerciales, qui constitue un moyen important de lutte contre la vie chère.

En d'autres termes, avec le contrôle métrologique, c'est garantir la juste quantité achetée par la population.

C'est donc à juste titre que le Ministère du Commerce et de l'Industrie a inscrit au Plan des Actions Prioritaires du Gouvernement, l'usage de la balance sur toute la chaîne de distribution des produits vivriers et des produits non préemballés.

En effet, force est de constater que beaucoup de denrées alimentaires, notamment les produits vivriers tels que la tomate, le piment, l'aubergine, le gombo, la graine, le chou, pour ne citer que ceux-là, sont vendus par sac ou au tas ; il en est de même pour certains produits non préemballés.

Mesdames et Messieurs,

Ces différents modes de vente des produits susmentionnés ne sont ni bénéfiques au consommateur qui achète en détail, ni au commerçant qui achète en gros. Ils concourent à renchérir le coût de la vie.

Comment s'assurer que le consommateur reçoit pour ce qu'il paie ? Comment faire en sorte que le poids, le vrai poids, la masse ou simplement la quantité ne soit pas un problème dans le commerce, un problème de cherté de la vie ?

L'introduction de la Métrologie légale, activité par laquelle l'État intervient par voie légale et réglementaire pour une harmonisation des instruments de mesure utilisés dans plusieurs domaines, répond à ce besoin.

En effet, la vérification périodique des instruments de mesure en service a pour but de vérifier d'une part que ces instruments ont été soumis à la vérification primitive et d'autre part, de s'assurer du bon usage de ces instruments de mesure, de veiller à la fiabilité, à la loyauté et à la transparence dans les transactions commerciales, et prescrire le rajustement ou la mise hors service de ceux qui ne remplissent plus les conditions réglementaires.

Ces opérations de vérification des instruments de mesure concernent les instruments suivants : les volucompteurs ; les compteurs horokilométriques ; les masses ; les compteurs d'eau potable froide ; les compteurs d'électricité, etc...

Le contrôle métrologique des produits préemballés concerne le riz, le sucre et l'huile de table.

Ces activités seront menées par Côte d'Ivoire Métrologie dans le cadre de la convention de délégation de service public de métrologie signé en Août 2024.

L'Etat, dans un souci d'accompagnement des entreprises et des activités commerciales pour une lutte efficace contre la cherté de la vie, a décidé de prendre en charge les frais liés aux différentes opérations de vérification, de sorte que cela ne peut entraîner des surcoûts sur les produits contrôlés.

Ce contrôle ne peut que bénéficier aux populations, qui auront les quantités correspondant aux dépenses effectuées.

Mesdames et Messieurs,

Cette cérémonie de lancement des activités de vérification périodique des instruments de mesure au titre de l'année 2025, et le contrôle métrologique des produits préemballés me donne l'agréable occasion de réaffirmer le soutien du Gouvernement à toutes les actions menées en faveur de la promotion de la Métrologie dans notre pays et surtout des actions de lutte contre la vie chère.

Au cours des opérations de vérification, les instruments de mesure acceptés porteront une étiquette verte et ceux qui sont refusés porteront une étiquette rouge.

Pour garantir la fiabilité des opérations, ces étiquettes seront non falsifiables et autodestructibles en cas de manipulation.

A la suite de ces opérations de vérification et de contrôle, les agents du Ministère du Commerce et de l'Industrie procéderont à la surveillance métrologique en vue de vérifier la mise en application de réglementation en vigueur.

J'exhorte donc tous les détenteurs d'instruments de mesure servant aux transactions commerciales à souscrire pleinement à cette opération qui va fortement contribuer à maintenir des prix acceptables pour les populations sur toute l'étendue du territoire national.

J'invite les professionnels et les commerçants à présenter leurs instruments de mesure en service aux Agents vérificateurs de Côte d'Ivoire Métrologie, qui doivent être facilement identifiables. Cette opération permettra aux opérateurs économiques de livrer la quantité exacte du produit acheté au juste prix.

C'est sur cet appel, que je voudrais clore mon propos, en souhaitant, plein succès à l'entreprise Côte d'Ivoire Métrologie dont les missions seront déterminantes dans la lutte contre la vie chère dans notre pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.